

LA VIE
DE VOTRE
COMMUNE



Qui lit Quilly?

Juin 2024 - Bulletin municipal - # 55

ATLANTIQUE OUVERTURES
Fabricant-poseur de vos projets

OUVERTURES
FERMETURES
VERANDAS
PORTAILS
PORTES

VIGNEUX 02 40 57 10 09 | ST NAZAIRE 02 40 19 01 19

www.atlantiqueouvertures.com

EMTC TAXIS

06 08 21 73 48

SAVENAY - CAMPBON
QUILLY

HYPER U
Savenay

DRIVE coursesu.com
location

OUVERT
Du lundi au samedi
De 8h30 à 20h00

Anais
Bijoux & Montres

Parc commercial de la Colleraye - 44260 SAVENAY
02 40 58 83 00
www.hyperu-savenay.com

COIFFURE MIXTE
Geneviève BUGEL

14, Grande Rue
44750 QUILLY

02 40 91 80 97

J.M.A
jma.quilly@orange.fr

Plomberie
Chauffage
Électricité
Énergie renouvelable

Tél. 02 40 88 19 72
Fax 02 40 24 79 05

4, rue du hérisson 44750 QUILLY

CJM sarl
Christian Jouin

Maçonnerie & Terrassement
neuf et rénovation
Assainissement

02 40 91 84 50 - 06 80 65 24 49

31, la Crochardais 44750 Quilly

Ghislain BRODU Artisan

Menuiserie - Charpente
Escaliers - Parquet - Lambris - Volets roulants
Fenêtre bois-alu-PVC - Rénovation

Agencements placards - Prêau - Agencements
magasins et bureaux - Véranda - Habillages
Façade et pignons

18, rue du Haut Chemin - 44260 PRINQUIAU - Tél/Fax 02 40 56 63 17

PLÂTRERIE

06 06 82 15 20
06 27 73 38 74

11 rue de la cantinais
44750 Quilly
bg.platrerie@orange.fr

SIRET 94820099300012
APE 4331Z

Sommaire

- Échos du conseil / 4
- Vie locale / 7
- Quilly au quotidien / 15
- Intercommunalité / 21
- Infos pratiques / 25
- Calendrier / 28



Le mot de l'adjointe aux affaires scolaires et culturelles

Chères Quilliennes, chers Quilliens,

Les vacances d'été arrivent à grands pas : pour certains de nos élèves, c'est bientôt le grand saut vers le collège ! Pour les plus petits, c'est peut-être la première rentrée qui se profile...

Cette année 2023/2024, les effectifs de nos écoles sont de 125 élèves à l'école publique et 59 élèves à l'école privée.

Une boîte à livres a été inaugurée à côté du jardin partagé (libre d'accès à tous les jardiniers, petits et grands !) Cette boîte à livres est à l'initiative des parents bénévoles de l'amicale laïque, en partenariat avec la mairie et la bibliothèque. Ce sera l'occasion de partager, déposer ou emprunter librement des livres (en complément de notre bibliothèque intercommunale qui vous accueille en période scolaire le mardi, le mercredi, le vendredi et le samedi).



N'oublions pas les journées « Nettoyons la nature » les 28 et 29 septembre prochains à l'initiative Des Amis de Planté, en partenariat avec la municipalité, la bibliothèque, les écoles, la Communauté de communes et le Syndicat du bassin versant du Brivet.

Depuis 2 années, la municipalité a fait le choix de ne plus proposer et financer de spectacle de Noël en raison de la faible participation des familles à l'événement. En revanche, des concerts scolaires sont dorénavant programmés chaque année sur le temps scolaire. Ce choix permet à tous les enfants scolarisés à Quilly de bénéficier d'animations culturelles financées par la Mairie en étant accompagnés par l'équipe enseignante.

Le quintette de cuivres « Eclectic Brass » (tuba, soubassophone, trompette, trombone) est venu nous voir en juillet 2022. En 2023, c'est le « trio Mote » qui a fait découvrir aux élèves l'univers scandinave (guitare, violoncelle, nickelharpa). Ce mois-ci, nous avons accueilli le « Duo Entropique » (guitare/violoncelle.)

En octobre, le quintette de cuivres devrait revenir à Quilly présenter son spectacle « Mowgli et la meute des loups » aux élèves des écoles.

Merci à nos agents des écoles et de la restauration scolaire pour leur engagement auprès des enfants, ainsi qu'à tous les agents municipaux, bénévoles et associations qui œuvrent pour faire vivre la commune.

Je vous souhaite, à vous et à vos enfants, l'épanouissement et le repos bien mérité que vous offrirent ces vacances. Continuons à sensibiliser nos enfants et nous-mêmes au vivre ensemble, à l'empathie, au respect de l'autre et à la tolérance.

Permanences des élus

2^e SEMESTRE de 10h à 12h

Valérie GAUTIER
Maire, responsable du CCAS :
7 septembre / 12 octobre /
16 novembre / 21 décembre

Jean-Michel SYLVESTRE
1^{er} adjoint, chargé par délégation
de la voirie, des équipements
et des espaces verts, et de
l'urbanisme :
14 septembre / 19 octobre /
23 novembre / 28 décembre

Marie Ange OHEIX
2^e adjointe, chargée par délégation
du restaurant scolaire, de
l'information, des associations et
des salles communales :
21 septembre / 26 octobre /
30 novembre

Gervais BUGEL
3^e adjoint, chargé par délégation
du budget et des finances
communales, des affaires sportives
et des bâtiments communaux :
28 septembre / 2 novembre /
7 décembre

Flavie BIGET
4^e adjointe, chargée par délégation
des affaires scolaires et des
affaires culturelles :
5 octobre / 9 novembre /
14 décembre

contact@mairiedequilly.com

BULLETIN MUNICIPAL #55 - Juin 2024

Directrice de la publication : Valérie Gautier
Rédactrices en chef : Marie Ange Oheix
et Sophie Bodin

Rédaction : commission communication
et les services municipaux
Photos : mairie, Marie Ange Oheix, Alisée,
Groupama, Freepik

Maquette : V. Lemerrier, graphiste à Quilly
06 83 21 72 72 www.lunea-infographie.fr
Impression : Le Sillon 02 40 58 91 24
www.sillon.fr



Mairie de Quilly 10, rue de la Mairie 44750 QUILLY - 02 40 91 83 83

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la mairie : www.quilly.fr

Bel été !

Flavie BIGET

Le conseil municipal du 19 février après avoir délibéré approuve :

Les subventions attribuées aux associations sur 2024 pour un montant total de 7 653 €.

Association	Montant (€)
ADAR d'Orvault	1 007 €
ADMR de Guenrouët	813 €
ADT de Saint-Nazaire	167 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Guenrouët	666 €
Croix rouge française de Blain	150 €
GEM La Main Ouverte de Savenay	100 €
Les Virades de l'Espoir de Campbon	250 €
France Adot en Loire-Atlantique	70 €
APF Association des Paralysés de France	400 €
Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles	100 €
FNATH Ass. des accidentés de la vie Estuaire, Retz et Sillon	50 €
UBCC (Union Brivet Campbon Chapelle-Launay) de Campbon	1 180 €
Gymnastique Saint Sauveur de Bouvron	140 €
Art Fest & Co de Quilly	500 €
Pause musique de Campbon	500 €
UNC Campbon-Quilly	150 €
Les Eaux vives Saint-Herblain	100 €
AFM Téléthon - Délégation de Loire-Atlantique	100 €
Au Ras du Sol (chorale à Quilly)	270 €
La Casa de Palet	140 €
ADAPEI	100 €
Ass. des mutilés de la voix, Nantes	100 €
Les Restos du cœur	500 €
Ass. Sportive badminton, Campbon	100 €
Total	7 653 €

- L'adhésion à la **campagne de lutte collective des corvidés** avec POLLENIZ pour un montant total de 639 €.
- **Le contrat d'association école privée Sainte-Thérèse pour 2024.** N'ayant plus de secrétaire générale et, pris par le temps, le montant n'a pas pu être évalué pour 2024. En accord avec la Trésorerie de Pontchâteau, la moitié de la somme de 2023, soit 17 300.97 € a été versée et un ajustement réel sera effectué au mois de juin 2024.

Le conseil municipal du 2 avril après avoir délibéré approuve :

- **Le compte administratif 2023** : résultat de la section de fonctionnement à 291 610.61 € et l'excédent d'investissement à 207 257,02 €.
- **Le compte de gestion 2023.**
- **L'affectation des résultats de fonctionnement de 2023** à : 291 610,61 €.
- **Le vote des taux d'imposition 2024** :
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 44,22 %
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 62,02 %
 - Taxe d'habitation (TH) : 22,96 %.
- **La participation 2024 au budget CCAS** pour un montant de 3 150 €.
- **La fongibilité des crédits pour 2024** (nomenclature M57).
- **Le vote du budget primitif 2024** :
 - Section de fonctionnement : ▪ Dépenses : 1 420 181€ ▪ Recettes : 1 420 181 €
 - Section d'investissement : ▪ Dépenses : 942 760 € ▪ Recettes : 942 760 €.
- **Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques** au niveau du bourg par Territoire d'Énergie (rénovation du réseau d'éclairage, renforcement de l'ouvrage électrique suite à une réclamation d'usagers et effacement des réseaux électriques et de télécommunication) pour un coût estimé à 377 948.54 € HT mais dans le cadre du partenariat créé à la suite des acquisitions des éoliennes, ce montant est ramené à 48 355.73 € HT soit 52 054.80 € TTC.
- **La protection sociale complémentaire** avec un rattachement auprès du centre de gestion de Loire-Atlantique pour lancement d'une consultation dans le cadre d'une convention de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents.
- La mise à jour du **règlement intérieur du restaurant scolaire** avec la fixation du tarif repas adulte à 5.05 €.

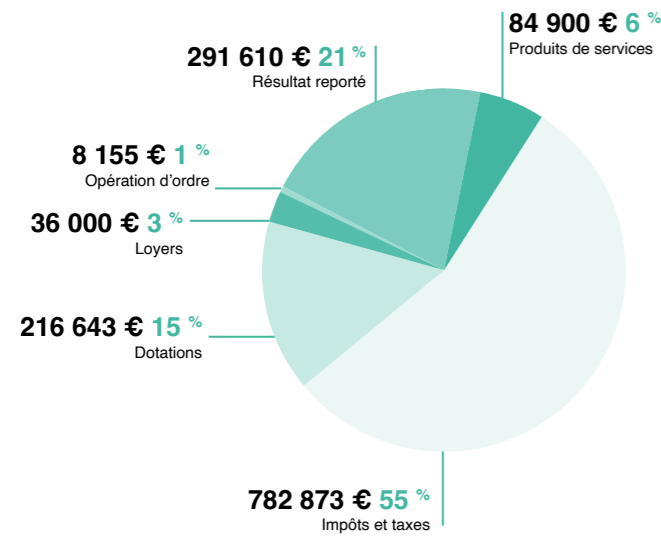


Le conseil municipal du 13 mai après avoir délibéré approuve :

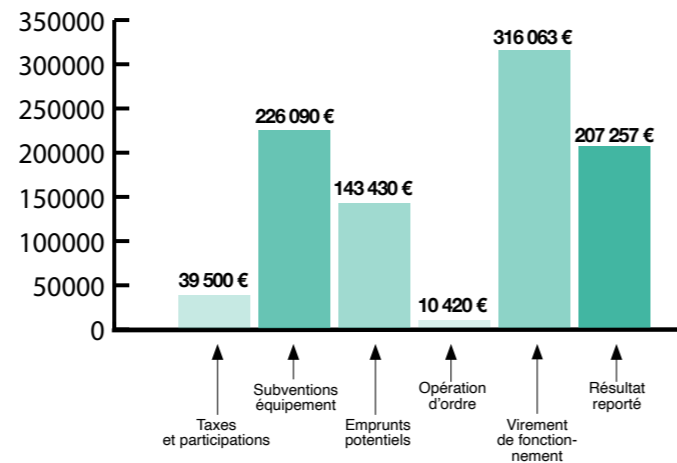
- L'élection de Marie Ange Oheix comme nouveau membre du **Conseil d'Administration du CCAS** suite à la démission de Emmanuelle Duchesnes.
- **La révision des loyers** à compter du 1^{er} juillet 2024 pour un loyer maximum calculé en fonction de la variation du nouvel indice de référence des loyers du 4^e trimestre 2023 publié par l'INSEE : 3.50 %.
- L'actualisation du coût prévisionnel de l'avant-projet définitif relatif à **l'extension et réhabilitation du restaurant scolaire.**
- **La location d'un robot de tonte** sur 12 mois pour les terrains de football pour un montant de 6 900 € TTC.
- **La création d'un poste permanent à temps complet au service technique** (auparavant, poste à 25 heures hebdomadaires) et mise à jour du tableau des effectifs.
- **La présentation du projet d'aménagement de voirie** : rues du Hérisson et de La Cantinais afin de faire face aux problématiques de sécurité et de vitesse excessive pour un montant total du projet de 18 937.25 € soit 20 815.73 € TTC selon une première estimation. Ce projet est présenté, en parallèle, au Conseil Départemental, afin de bénéficier d'une dotation dite « Répartition des amendes de Police ».
- **La définition des zones d'accélération des énergies renouvelables** selon la Loi APER du 10 mars 2023 (projets cartographiques proposés par les membres de la commission urbanisme entérinés et transmis à l'inter-communalité).

Le budget 2024

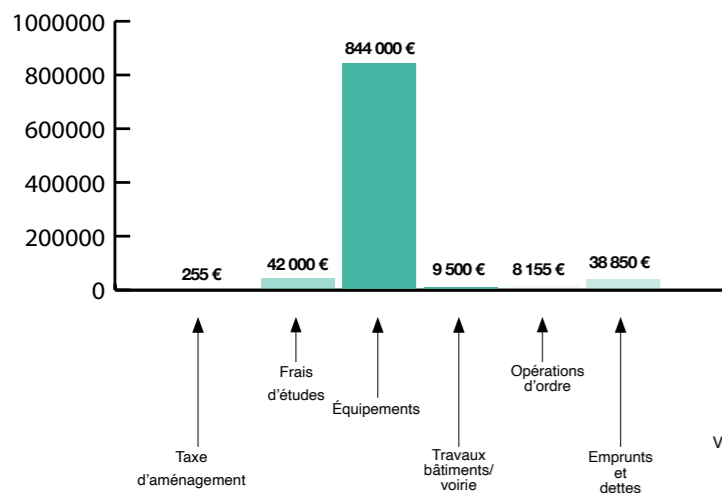
Fonctionnement : recettes 2024



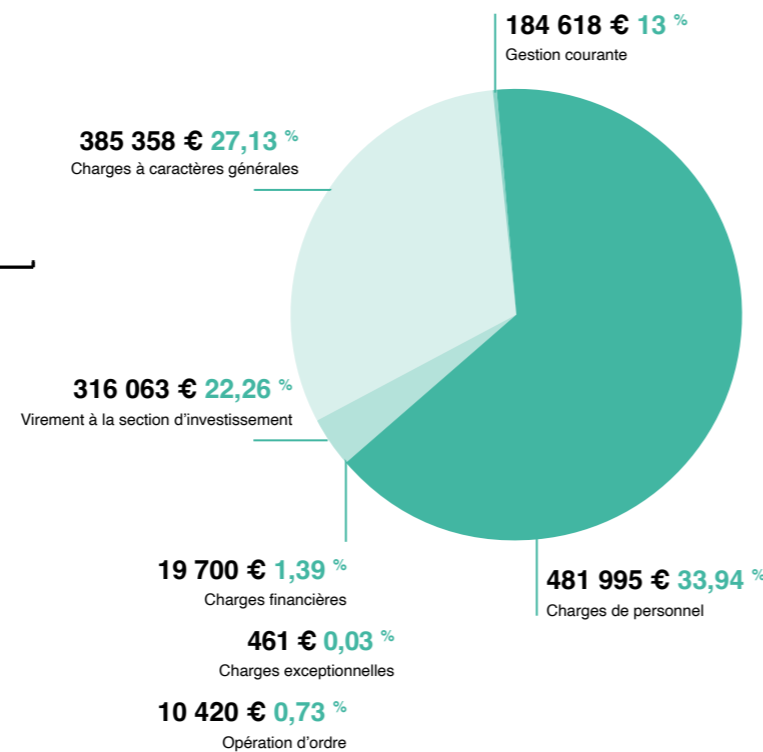
Recettes d'investissement 2024



Dépenses d'investissement 2024



Fonctionnement : dépenses 2024



Du 6 juillet au 31 août inclus

Horaires d'ouverture de la mairie

- **Lundi au jeudi** : de 8h30 à 12h
- **Vendredi** : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
- **Samedi** : fermée

Stéphanie Ploquin, nouvelle secrétaire générale

« Après 20 ans dans la gestion des Ressources Humaines, j'ai décidé de découvrir de nouveaux champs de compétences. S'ouvrir sur un poste de secrétaire générale d'une petite commune était la bonne étape... La ville de Quilly inspire la quiétude et démontre tout autant de dynamisme au travers des nombreux événements qui s'y déroulent et de l'investissement associatif fort. Intégrer ce poste est un nouveau challenge au vu de mon parcours.

Dernièrement, Directrice des Ressources Humaines à la mairie de Donges avec 175 agents à mon départ, mon objectif prioritaire est d'apporter une pierre à l'édifice de la ville en accompagnant au plus près les équipes et en valorisant les compétences internes.

Quilly, avec ses 1 500 habitants depuis peu, démontre son envie d'évoluer et les agents communaux, au plus près des élus, sont là pour répondre à cet objectif. »



Financement du nouvel atelier municipal

- Coût achat du nouvel atelier : 370 000 €
- Subvention du département dans le cadre du soutien à l'investissement local et de la revitalisation des bourgs et cœurs de ville : 226 091 €.



Installation d'une antenne relais sur la commune

Bouygues Télécom projette l'implantation d'une antenne relais sur un terrain privé situé à la Cantinais. Il faut savoir que l'État, par le biais de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques, des Postes et de la distribution de la presse), oblige les opérateurs à une couverture du territoire.

La commune de Quilly n'est actuellement pas correctement couverte. L'implantation de cette antenne permettrait de remédier à ce manque de couverture, dont beaucoup d'administrés se plaignent régulièrement. Notez, en effet, que si l'opérateur Bouygues demande l'implantation de cet équipement, ce dernier pourra par la suite être utilisé par les autres opérateurs afin d'étendre leur propre réseau à la commune, et, ainsi fournir un meilleur service à tous les habitants quel que soit l'opérateur contracté.

Au préalable, l'opérateur devra se soumettre au dépôt d'une demande d'autorisation officielle qui sera instruite par le service instructeur comme toute demande d'urbanisme.

L'implantation de l'antenne relais sera faite dans le respect des normes en vigueur en termes de puissance et de directivité, ainsi qu'il est d'usage.

L'avancée du projet vous sera communiquée via les réseaux habituels et Bouygues Télécom envisage des permanences afin de recevoir les habitants qui le souhaiteraient.

Entretien du busage devant sa propriété



Conformément à la loi, les busages créés par un propriétaire pour desservir sa parcelle nécessitent obligatoirement une autorisation préalable de voirie. Un formulaire de demande est à retirer en mairie et le dossier est traité soit en mairie ou soit par le Conseil Départemental.

En cas d'accord favorable, un arrêté municipal est délivré avec des prescriptions que l'usager devra scrupuleusement respectées : diamètre des buses, mètres linéaires autorisés, les matériaux à employer...

Par ailleurs, l'entretien et le libre écoulement des eaux incombent au propriétaire de la parcelle desservie.

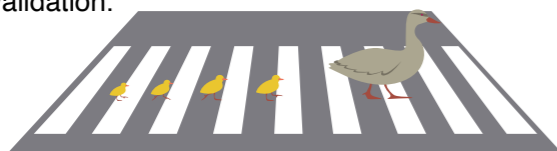
Il lui revient donc d'entretenir son ouvrage aussi bien en surface (bouchage des trous sur l'accès) qu'à l'intérieur pour permettre le bon écoulement des eaux pluviales.

En cas de défaut d'entretien, la responsabilité du propriétaire peut être engagée.

Travaux sécurité routière

La municipalité travaille actuellement sur la sécurisation de la rue du Hérisson avec la création d'un passage piéton et rue de la Cantinais avec une plateforme de ralentissement incluant un passage piéton.

Ces deux rues étant des routes départementales (en agglomération), la commune doit travailler avec le Département. Actuellement, des plans sont à l'étude et en attente de validation.



Opération « Toutes Pompes Dehors »



Du 22 mars au 4 avril, la commune et les écoles de Quilly ont participé une nouvelle fois à l'Opération « Toutes Pompes Dehors » organisée par l'Association Onco Plein Air (AOPA) en mettant à disposition des bacs de collecte de chaussures dans le hall d'entrée de la mairie et dans les écoles de Quilly pour les parents dont les enfants y sont scolarisés.

Il s'agit d'une grande collecte de chaussures usagées (mais portables) chaque année en mars depuis plus de 15 ans maintenant, dans plus de 1 000 points de collecte répartis dans tout le Grand Ouest, qui permet à l'association de financer des séjours de vacances pour les enfants de l'association. En déposant vos chaussures usagées, vous offrez des moments précieux de répit et d'évasion à ces enfants qui se battent contre un cancer.

L'association a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie des enfants et des adolescents atteints d'un cancer et soignés en oncologie pédiatrique aux CHU de Nantes et d'Angers.

Les organisateurs tiennent à remercier très sincèrement tous les participants pour leur don qui permettra à des jeunes malades du cancer, adhérents de l'AOPA et âgés de 10 à 20 ans, de bénéficier d'une semaine de séjour cet été. La commune renouvellera sa participation en 2025 !



Être informé des actualités de la commune :

Vous serez ainsi informés **sur l'actualité des services municipaux et alertés en cas de risques majeurs**. Actuellement, il y a 454 smartphones ou tablettes qui possèdent Quilly dans leurs favoris.

À titre indicatif, cela représente l'équivalent de 72 % des foyers de la commune. Alors, pourquoi pas ? N'attendez plus et téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket !

VANDALISME : dégradations et cueillette des fleurs

Le vandalisme continue et fait perdre un temps précieux aux agents techniques !

Depuis les vacances d'hiver, à plusieurs reprises, des jeunes se sont amusés à **casser l'accès aux containers** pour y prendre des bouteilles en verre et les casser par terre.

Le local chaufferie de l'école publique (en bas) est occupé régulièrement malgré de nombreux changements de serrure. De nombreux autres lieux subissent des **dégradations** : l'abri bois devant la salle polyvalente, le gymnase Graines de Champion, le stade Henri Rousseau, les écoles, les wc publiques

Enfin, nos agents veillent à un beau fleurissement de la commune notamment dans le bourg et aux abords des écoles. Nous avons constaté que de beaux bouquets de jonquilles ont été cueillis cette année.

Nous rappelons qu'il est **strictement interdit de cueillir les fleurs de la commune** qui ne sont pas des fleurs sauvages et vous remercions de bien vouloir respecter ainsi le travail du service technique.

Merci aux parents de rappeler les lignes de bonne conduite à leurs enfants, et, aux adultes de montrer le bon exemple !



On ne dégrade pas, on ramasse ses déchets et on ne force pas les portes fermées à clé !



NETTOYONS LA NATURE À QUILLY !
Samedi 28 septembre

Rendez-vous à 9h
dans la cour de l'école publique primaire (accès par la bibliothèque)
Café offert par la Municipalité

Vendredi 27 sept.
Collecte par les écoles de Quilly

9h-12h30 : exposition bibliothèque « Ici commence le Brivet »

9h30 à 11h30 : ramassage des déchets

11h30 : Dépôt des déchets collectés dans le poisson Bubulle, jardin partagé (rue de la Mairie)

Équipez-vous !

Infos/Programme :
quilly.fr
panneau pocket
Mairie : 0240918383

20 Samedi 20 juillet

A PLANTE

20 bougies pour Les Amis de Planté

TOUS EN FETE !

Pique-nique
à partir de 12h.
Apéro et dessert offerts.

Inscriptions :
06 73 31 46 14
06 72 50 79 09
(avant 10 juillet)

Les Amis de Planté

Événement annulé si mauvais temps



Pour des raisons d'organisation, merci de bien vouloir vous inscrire avant le 10 juillet (commande du gâteau).

La semaine bleue

Forte de ses nombreuses années d'histoire dédiées à la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale, la Semaine Bleue 2024 souhaite s'engager en proposant aux milliers de personnes qui se mobiliseront, début octobre, quelques repères pour l'organisation de leurs actions dans les territoires. Animée par une éthique forte, la Semaine Bleue doit être l'occasion de promouvoir une image positive du vieillissement et des personnes âgées.

Comme chaque année, les CCAS des communes, la Communauté de communes Estuaire et Sillon ainsi que le CLIC vous proposeront une animation locale le **jeudi 10 octobre**. Détails de l'animation à venir !



Décorations de l'été

Comme à chaque saison, nos bénévoles se sont surpassés afin de nous proposer les décorations d'été sur le thème des Jeux Olympiques ! Un grand merci pour leur travail, leur motivation et leur investissement ! »



De gauche à droite : Gérard Lévêque, Yves Orain, Gaétane Le Sausse, Yannick Daviaud, René Gattepaille, Marie-Renée Bernardeau, Jean-Marc Couëron, Christophe Couëdel (absent : Dominique Simon)



Nous vous souhaitons la bienvenue

Entretien paysagiste à domicile

Domicilié à Quilly depuis 2014, je propose mes services pour l'entretien de vos jardins suite à une formation CAP Jardinier Paysagiste en 2018 : tailles de haies, tontes de pelouses, plantations etc. J'ai également des compétences en électricité et peux aussi effectuer des petits travaux dans ce domaine (changement d'appareillages électriques, éclairage, réparation de prise de courant etc.). D'autres mission d'entretien de maison sont également possibles : nettoyage haute pression des terrasses, façades... Paiement en CESU (chèque emploi service universel). Je reste à votre service au **06 22 52 19 75 - Mickaël MOURAUD**



CL VTC Green : voiture de transport avec chauffeur



L'entreprise propose des prestations de transport de personnes sur l'ensemble du département de la Loire- Atlantique ainsi que ses départements limitrophes.

Le VTC est une alternative aux taxis moins onéreuse. Le prix est fixe et connu à l'avance lors de la réservation.

Les prestations visent aussi bien :

- La clientèle d'affaire : navettes gare/aéroport, déplacements d'affaires, séminaires, réunions, mises à disposition.
- La population locale : navettes gare/aéroport, mises à disposition pour évènements (mariage, EVG), transport en discothèque, transport d'enfants, personne âgées, rendez-vous administratif, clinique ou centre hospitalier.

Vos transferts sont effectués à bord d'un véhicule hybride à faible émissions de Co², plus respectueux de l'environnement ou vous pourrez bénéficier d'un chargeur à disposition mais aussi de bouteille d'eau et quelques douceurs sucrés. Faites confiance à votre chauffeur professionnel pour vous accompagner en toute sécurité et avec confort.

Contactez-moi dès maintenant pour réserver votre prochain voyage au **06 07 89 32 91** ou par mail à clvtcgreen44@gmail.com



Fête du village Bois Joli/ La Crochardais

Cette année, la fête du Bois Joli et de La Crochardais change de date. Celle-ci aura lieu le **samedi 28 septembre** à partir de 12h sur le terrain de La Crochardais. Autre changement, chacun apportera : tables, chaises et son pique-nique. Les habitants concernés sont ceux de la rue du Bois Joli, La Crochardais, la rue des Chênes et La Pilardais.

Renseignements par mail à jmplissonneau@gmail.com ou au **06 51 49 55 89**.

■ Chapelle de Planté, la flore spontanée s'épanouit, 1^{er} effet d'une gestion adaptée

Le site de la chapelle de Planté était une exception botanique en Loire-Atlantique.

Nous vous en avons entretenu en janvier 2020 dans « Qui lit Quilly ? ». « Un groupement végétal d'intérêt majeur » pour le professeur Pierre Dupont de l'Université de Nantes. Le fruit de l'alchimie entre les sources et le sol alcalin. En raison de la destruction du marais (remplacé par l'étang) et de tontes précoces et répétées, le site a perdu plus de la moitié de ses espèces rares et menacées alors qu'il était pourtant classé en ZNIEFF*. Mais Planté a encore des ressources, des espèces protégées légalement comme la Bruyère vagabonde et le Peucedan officinal, et des espèces précieuses comme le Trèfle jaunâtre, le Lin purgatif, la Spirée filipendule, le Choin noirâtre et l'Ophrys abeille, une orchidée qui leurre les pollinisateurs afin d'être fécondée. Et le site a encore, ou peut-être, la capacité d'accueillir un jour ou l'autre une partie de son capital végétal disparu. Spontanément. À condition de ne pas avoir la main lourde au printemps. On aimerait le retour d'autres orchidées : l'Orchis grenouille, aux abords de la chapelle, l'Orchis brûlé, en situation de prairie moins humide. Et pourquoi pas la Gentiane pneumonanthe et le Genêt d'Angleterre dans la lande, la Campanule agglomérée dans les fossés, et même le Colchique d'automne fleurissant en fin de saison ?

Pour ce faire, la commune de Quilly et l'association

Les amis de Planté appliquent depuis 2019 un plan de gestion consistant à retarder la fauche au printemps, à l'adapter aux types de végétations et aux usages. Au nord et au nord-ouest de l'étang, on laisse maintenant la flore boucler son cycle biologique (floraison + fructification). On fauche donc une seule fois dans l'année, début juillet, et on exporte le foin systématiquement ; au profit des espèces rares, fragiles, exigeantes, qui seraient étouffées par les espèces communes si le sol était enrichi. Un rajeunissement de la lande est possible tous les deux ou trois ans afin qu'elle s'exprime au mieux (ronces et saule roux sont maîtrisés). Enfin, une allée est tracée, tondue régulièrement après juin, pour flâner sans fouler la flore à enjeu de conservation.

Un bilan des 3 années de gestion différenciée a été dressé fin janvier avec les associations naturalistes Bretagne vivante et Terre d'Avenir. Objectifs atteints. En partie tout du moins. Des espèces rares se portent plutôt bien sur les rives de l'étang, ayant même élargi leur périmètre : le Choin noirâtre, la Bruyère vagabonde, le Trèfle jaunâtre. D'autres subissent toujours des pressions, notamment l'Ophrys abeille, trop souvent piétinée en pleine floraison. Près de la chapelle, là où était le parking bitumé, la flore spontanée s'est bien réinstallée malgré un sol perturbé. Indigène, locale et adaptée, elle était attendue à cet endroit ; c'est de bon augure pour les espèces rares.



© Gilles Couéron

Géré de façon mesurée et adaptée, le patrimoine végétal est en mesure d'exprimer intensément sa diversité. Ici, malgré un mois d'août caniculaire, l'écrin de Planté est illuminé par les inflorescences étincelantes du chanvre d'eau, du séneçon et de la salicaire.

Alors, les orientations du plan de gestion ont été confirmées et une attention particulière sera accordée maintenant aux abords de la chapelle. Les agents de la commune poursuivront la tonte de la pelouse humide, au nord immédiat de l'édifice, mais en surveillant l'apparition éventuelle de rosettes d'Orchis grenouille, cette orchidée ayant été présente à cet endroit. Et pour conforter le retour de la flore spontanée à l'emplacement de l'ancien parking, la tonte se fera seulement une fois par mois.

Géré de façon mesurée et adaptée, le patrimoine végétal est en mesure d'exprimer intensément sa diversité. Ici, malgré un mois d'août caniculaire, l'écrin de Planté est illuminé par les inflorescences étincelantes du chanvre d'eau, du séneçon et de la salicaire.

Alerte rouge !

Les Amis de Planté et la commune de Quilly veillent sur la flore rare mais aussi sur les amphibiens menacés (pourtant tous protégés par l'arrêté

ministériel du 19 novembre 2007, sans exception) : tritons, grenouilles et autres crapauds sensés se reproduire dans les mares dès le mois de mars et peupler les haies bocagères et les prairies naturelles au cours de l'essentiel de leur existence. La prospérité de ce petit monde est déterminée par le maintien de ses habitats et de leur bon état (les habitats de reproduction sont eux aussi protégés). Des habitats humides ou aquatiques malmenés ici, à Planté et aux alentours : après le marais sacrifié pour un étang poissonneux, une mare comblée, des haies détruites, voici maintenant le lavoir envahi par du menu fretin exotique, bien connu pour sa livrée rouge. Il faut le dire et le redire : avec des poissons dans une mare, même indigènes, les amphibiens ajournent leur copulation. Comment accepter que sa ponte soit phagocytée ? Les naïades indésirables ont donc été évacuées et refroidies. Inutile de les remplacer ; désormais, que le moindre intrus sache que son sort est scellé.

■ Capture des chiens et chats en divagation et placement en chenil

La présence de chiens et de chats en état de divagation dans notre commune reste un problème récurrent, tant au niveau de la salubrité publique (poubelles renversées, sacs éventrés) que de la sécurité.

Il est rappelé que les propriétaires sont responsables de leurs animaux, et qu'en cas d'accident causé aux personnes comme aux autres animaux, ils s'exposent à des poursuites pénales.

Par ailleurs, l'identification des chats et des chiens est obligatoire.

Pour lutter contre ce problème toujours plus croissant qui mobilise du temps et des finances communales, le conseil municipal, par délibération en date du 24 juin 2019, a voté la signature d'une convention avec l'association Anim'toit de Prinquiau pour un montant de 1.25 €/habitant.

Lors de la restitution à son propriétaire, les animaux ne peuvent être restitués qu'après paiement des frais de fourrière :

- Prise en charge : 25 €,
- Taux de base pour la journée : 10 €,
- Pose d'une puce d'identification si inexistante : 60 €.



■ Vous êtes détenteurs d'objets, photos et documents en lien avec l'Occupation allemande et la Résistance dans la région de Quilly ?

Le 11 mai 1945, la Poche de Saint-Nazaire a été libérée. Durant toute l'occupation de la région par les nazis avec l'appui de la collaboration du régime de Vichy, les habitants de Quilly ont été confrontés à une vie difficile et un certain nombre d'entre eux ont participé activement à la Résistance comme ce fut le cas de l'instituteur Marcel Viaud, arrêté le 17 septembre 1942 par la police française à La Rénais et fusillé le 13 février 1943 à Nantes.

Afin de mieux faire connaître ce pan de l'Histoire de notre commune, nous lançons un appel aux détenteurs de documents, photos et objets qui concernent cette période sombre de notre histoire. Très certainement, ces pièces sommeillent encore dans les greniers de particuliers ou au fin fond des armoires. Bien souvent, les détenteurs de ces documents, photos et objets ont du mal à évaluer l'intérêt des pièces qu'ils détiennent. Pourtant ces objets nous aident à mieux connaître notre histoire commune.

Fragilisés par le temps et exposés aux risques de dispersion, voire de destruction, la Mairie de Quilly souhaite les mettre en valeur en organisant une exposition publique et participer à leur bonne conservation pour une transmission de cette mémoire aux générations futures. Plusieurs possibilités existent : soit par la copie numérique de la photo ou du document, soit par le dépôt ou simple donation à l'association Résistances 44.

C'est la raison pour laquelle, nous invitons les citoyens de Quilly à nous contacter afin d'effectuer cette première identification, puis à étudier ensemble de l'avenir de ces pièces.

Contact

André Fadda - 06 81 21 93 14 - andre.fadda@laposte.net

Des accompagnements gratuits à la rénovation énergétique à Quilly



Des accompagnements gratuits à la rénovation énergétique à Quilly

Dans le cadre de France Rénov', des rendez-vous de conseils et des accompagnements gratuits à la rénovation énergétique sont proposés à tous les habitants de Quilly. Vous souhaitez faire baisser vos factures d'énergie, améliorer le confort de votre logement, être conseillé sur vos projets de travaux et connaître les aides financières, rencontrez gratuitement un conseiller lors d'une permanence énergie sur la commune.

Pourquoi améliorer la performance thermique de son logement ?

Réaliser des travaux de rénovation énergétique de son logement permet d'améliorer sa performance thermique. En conservant mieux la chaleur (ou la fraîcheur), une rénovation énergétique contribue à un meilleur confort dans l'habitation et à une diminution des factures d'énergie. Ces travaux consistent à isoler (les murs, la toiture, les combles ou le plancher), à remplacer les fenêtres, à changer de système de chauffage, ou encore à installer une ventilation mécanique contrôlée. En consommant moins d'énergie pour chauffer son logement ou en faisant le choix de matériaux écologiques, la rénovation énergétique permet aussi de préserver l'environnement.

Comment être bien conseillé dans ses démarches de travaux ?

Rénover son logement, ce n'est pas toujours facile... Par où commencer ? Quels meilleurs matériaux pour isoler mon toit ? Quel mode de chauffage est le plus efficace ? Comment choisir les devis ? A quelles aides financières ai-je le droit ? etc. Pour vous aider à faire des choix éclairés, venez rencontrer un conseiller France Rénov' lors des permanences énergie gratuites qui se tiennent à Quilly.

Lors de ces permanences mensuelles, un conseiller France Rénov' de l'association Alisée précise avec vous le projet de travaux et les équipements les plus adaptés à votre logement et vous présente les différentes aides financières mobilisables. Expert de la rénovation énergétique, le conseiller prend le temps de répondre à toutes vos questions. En fonction du projet de travaux, le conseiller pourra poursuivre un accompagnement individuel gratuit à vos côtés jusqu'à l'achèvement des travaux.

Comment prendre rendez-vous ?

Sur rendez-vous uniquement par mail à l'adresse suivante : renovation_quilly@alisee.org, les permanences énergie auront lieu à la mairie de Quilly, partenaire de la démarche :

- Mardi 03/09/2024 : 9h à 12h30,
- Mardi 08/10/2024 : 14h à 17h30,
- Mardi 12/11/2024 : 9h à 12h30,
- Mardi 03/12/2024 : 9h à 12h30.

En plus des permanences, des animations (visites, ateliers, conférences...) seront proposées tout au long de l'année aux habitants pour échanger, découvrir et se poser des questions avant de se lancer dans la rénovation énergétique de son logement. Le programme d'animations fera l'objet d'une communication locale spécifique dans les prochains mois.

Le parc éolien finance ces accompagnements à la rénovation énergétique

La société d'économie mixte EnR44, le mouvement de l'énergie citoyenne énergie Partagée et la Banque des Territoires sont les nouveaux propriétaires du parc éolien de Quilly, mis en service à l'été 2023 par BayWa r.e.

Les trois éoliennes produisent 21 GWh par an, l'équivalent de la consommation domestique de 6 500 personnes, soit cinq fois la population de Quilly. Au-delà de la production d'énergie renouvelable, le parc éolien a vocation à accompagner des actions locales en faveur des économies d'énergie comme ce programme de rénovation énergétique.

Alisée, qui sommes-nous ?

Depuis plus de 30 ans, l'association Alisée agit en Maine et Loire et Loire-Atlantique pour vous accompagner en faveur de la transition énergétique. Partenaire historique des collectivités sur les questions de rénovation énergétique, Alisée assure l'espace conseil France Rénov' sur de nombreux territoires et délivre des conseils neutres, gratuits et indépendants aux particuliers.



École publique : inscriptions rentrée scolaire 2024/2025

Pendant les vacances d'été, l'inscription s'effectue en Mairie :

- Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h,
 - Ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Pièces à joindre (hors cas particulier) : livret de famille, carnet de santé et justificatif de domicile.

Restauration scolaire municipale, année 2024/2025

Il existe toujours deux possibilités pour inscrire les enfants à la cantine : l'inscription sur une longue durée, ou à l'année, et l'inscription occasionnelle ou à la semaine.

Depuis la rentrée de septembre dernier, les familles réservent les repas des enfants via un portail famille en ligne ce qui représente une économie de papier et d'impression non considérable. Les factures sont également désormais en ligne. Les renseignements divers et sanitaires sont également à compléter sur internet.

Les familles peuvent commencer à mettre à jour leurs informations, celles des enfants, et à réserver les repas depuis le début du mois de juin.

Dates limites de réservation :

- Pour les inscriptions à l'année : 05 juillet,
- Pour les inscriptions à la semaine : 22 août.

Le tarif du repas sera désormais révisé au mois de janvier.

Accueil périscolaire

Pendant cette année scolaire qui arrive bientôt à sa fin, les enfants ont pu chaque jour vivre des temps d'activités variés : activités manuelles, bricolage, activités artistiques, jardinage, mais aussi participer au festival Handiversité, réaménager leur espace de jeu extérieur et créer les menus des goûters chaque semaine. En plus de ces activités organisées, les enfants ont également eu accès en permanence à différentes activités en autonomie : jeux symboliques, lecture, activités manuelles autonomes, jeux de société, jeux de construction, dessin et coloriage.

L'équipe des P'tits Dynamiques accueille les enfants et leurs familles les lundis, mardis, jeudis et vendredis le matin à partir de 7h15 et jusqu'à 19h après l'école. Pour les plus matinaux, il est possible de prendre le petit-déjeuner sur place (petit déjeuner fourni par les familles). Un goûter est servi à 16h30 (fourni par l'accueil périscolaire).

Les familles dont les enfants sont inscrits à l'accueil périscolaire sont invitées à nous rejoindre sur le groupe Facebook des P'tits Dynamiques. Des informations et retour sur les activités y sont publiés régulièrement. Les inscriptions à l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2024-2025 sont ouvertes jusqu'au 10 juillet inclus.

Contact lespetitsdynamiques@lespep44-49.org - 02 40 91 88 08 pour plus d'informations ou pour toute nouvelle inscription.

Nous adressons une pensée particulière à notre collègue Isabelle, décédée soudainement le 23 mai 2024, à l'aube de ses 59 ans. Arrivée dans l'équipe il y a deux ans, Isabelle y a très vite trouvé sa place. Très appréciée de ses collègues, elle était une personne avenante, souriante, toujours à l'écoute et très engagée auprès des enfants et de leurs familles. En son souvenir, quelques plantes sont installées au jardin partagé devant l'accueil périscolaire.

M. Autin, président de l'association, a partagé le repas avec les enfants lors de l'opération « bol de pâtes ».



Le 13 mai dernier, une opération « bol de pâtes » a eu lieu en soutien à l'association humanitaire Action et Soutien à Samba Dia qui est intervenue dans les écoles de Quilly. Un bol de pâtes et un fruit ont été servis à chaque enfant au tarif habituel.

Grâce au service de ce repas solidaire, la somme de 400 € a pu être reversée à l'association.



■ Une année de voyage à l'école publique Arc-en-ciel

L'année scolaire touche à sa fin. Les élèves de l'école Arc-en-ciel gardent en souvenirs les nombreux temps forts qui l'ont marquée. Au fil des mois, les élèves ont voyagé sur tous les continents afin de découvrir les différents modes de vie dans le monde.

Pour faire le lien avec la faune et la flore aux quatre coins du monde, les élèves de la PS aux CE1 sont partis découvrir Tropical Parc.



L'association humanitaire Actions et Soutien à Samba Dia est intervenue pour présenter les modes de vie dans un village du Sénégal. Elle a précisé ses actions dans les domaines de l'éducation, la santé, l'aide à la culture et l'élevage. Une collecte solidaire de fournitures scolaires a été organisée pour aider l'école du village. Ce projet leur a permis de travailler les valeurs citoyennes de justice, de partage et de les sensibiliser aux inégalités mondiales.

Le 8 avril dernier, une journée sur le thème des jeux olympiques et paralympiques a réuni tous les élèves de l'école. Seize équipes mixtes de la PS au CM2 se sont rencontrées autour d'épreuves. Les valeurs sportives, la coopération ont notamment été à l'honneur.

Les 4 classes d'élémentaire ont participé cette année encore à « Musique et Danse ». Les élèves ont pu assister au spectacle Le sourire des objets puis bénéficier de séances de danse avec une intervenante.

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 quant à eux sont partis à Nantes pour visiter le musée Jules Verne et le planétarium.

La classe de CM1/CM2 s'est engagée dans le projet Savoir Rouler à Vélo avec des intervenants agréés et ont terminé ce cycle par une sortie sur route de 15 km autour de Quilly.

L'Amicale Laïque de Quilly a organisé la fête de la citrouille en octobre et le carnaval de l'école en février. Elle a également offert aux enfants un spectacle à Noël. Grâce à elle, toute l'école partira en sortie aux Jardins de Brocéliande à la fin du mois.

Les portes ouvertes et la fête de l'école du samedi 15 juin ont permis de terminer cette année scolaire dans la joie et la bonne humeur.



■ École privée Sainte-Thérèse

Cette période a été animée et enrichissante pour les élèves de Sainte-Thérèse. Dans le cadre d'un projet autour des Jeux Olympiques, les enseignantes ont organisé une série d'activités sportives et ludiques pour les élèves. Après la session de basket-ball avec Ghislain Barbe (USBC), les élèves ont bénéficié de séances de football avec Arnaud Morice (FC3R). Ils ont montré leur agilité et leur esprit d'équipe sur le terrain, s'entraînant et s'affrontant avec fair-play. Les CM ont partagé une séance de sport adapté avec l'équipe de basket adulte de l'ESAT de Pontchâteau.

Les CM2 ont acquis les compétences du « Savoir rouler à vélo » avec François Chère, séances clôturées par deux sorties sur route à vélo.

Une « fête du projet » spéciale, le 19 avril, a été organisée autour du thème « tout ce qui vole ». Les élèves ont présenté avec fierté les travaux qu'ils avaient réalisés dans le cadre du projet, mettant en avant leur créativité et leur imagination. Des parachutes en papier aux cerfs-volants colorés, en passant par des maquettes de montgolfière, les élèves ont démontré leur talent et leur engagement dans le projet. C'est aussi l'occasion de chanter tous ensemble grâce à la chorale animée par Marion Taupin.

Nos élèves ont découvert le Sénégal grâce à l'intervention de Monsieur Autin. Ils ont participé à l'action bol de pâtes au profit de l'association Samba Dia.

Pour clôturer cette année autour des JO, une journée sportive avec tous les élèves des écoles de la CLE (Missillac, Saint-Gildas-des-Bois, Fégréac, Guenrouët, Quilly) réunissant pas moins de 1 400 élèves a eu lieu le 24 mai. Ce fut l'occasion pour notre école d'apporter la flamme Olympique !

Ces journées ont permis aux élèves de s'amuser et de se dépenser physiquement, mais ont aussi permis de valoriser leurs efforts et leurs réalisations.



■ Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !



Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). À l'issue de cette journée, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...). L'attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de

sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire. Cela l'inscrit également d'office sur les listes électorales.

Le recensement citoyen obligatoire

Tous les jeunes âgés de 16 ans ont l'obligation de se faire recenser en vue de la Journée de Défense et de Citoyenneté entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Comment se faire recenser ?

- Auprès de la Mairie de son domicile
- Par le service en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

Ce service est accessible avec un compte France Connect (se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir.)

Se munir des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Livret de famille à jour.

Délivrance de l'attestation de recensement

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata.

■ Plan canicule : inscription sur le registre

La Mairie rappelle à toutes les personnes âgées, isolées, invalides ou fragilisées par la maladie, qu'elles peuvent demander à être inscrites sur le fichier communal de recensement dans le cadre du plan canicule.

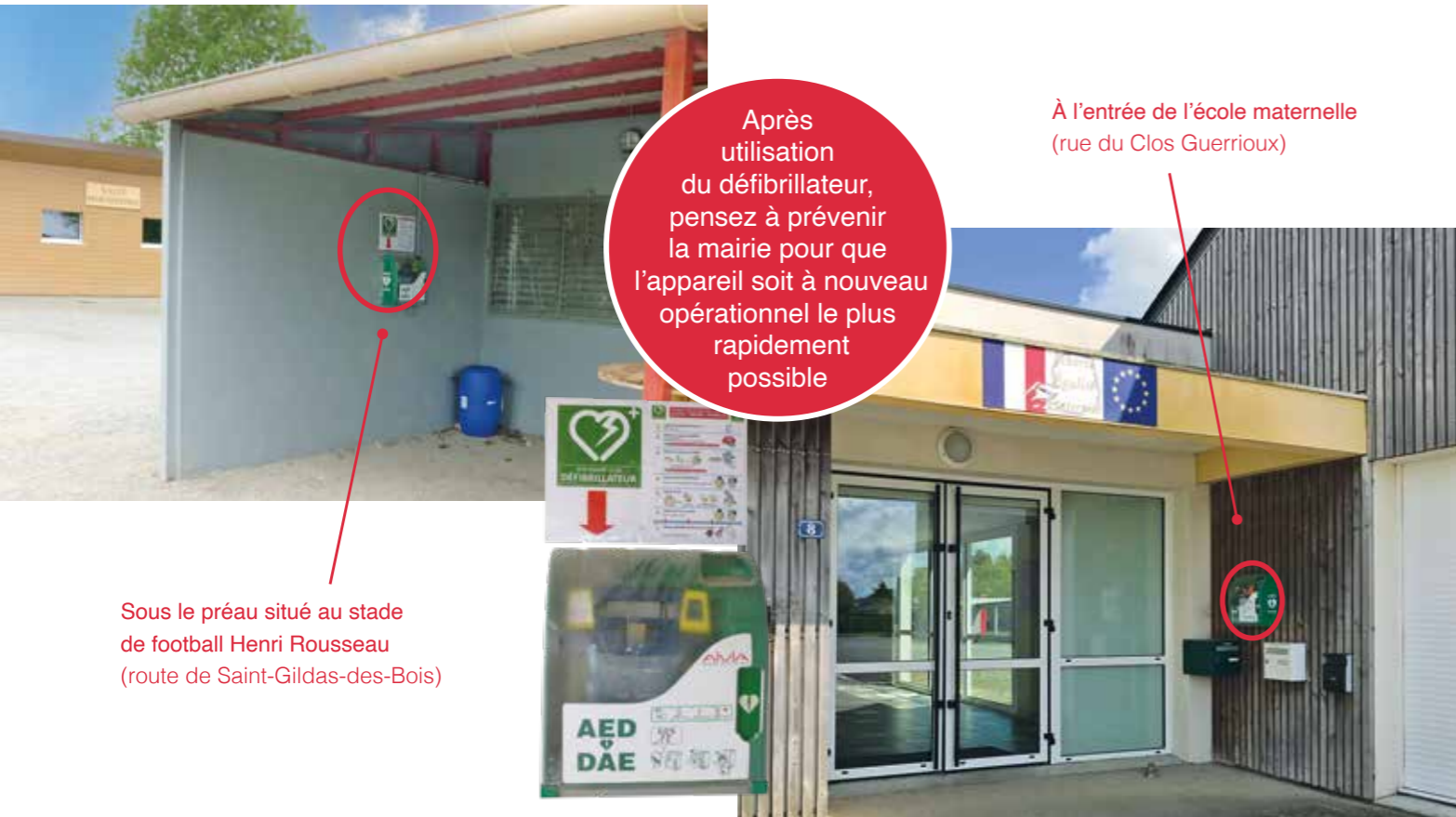
Cette demande peut être faite sur simple appel en appelant l'accueil de la mairie au **02 40 91 83 83** pendant les heures d'ouverture. Cette inscription permet de bénéficier d'une surveillance particulière de la municipalité.

Dans tous les cas, si le plan canicule est déclenché, il est vivement recommandé de suivre les conseils sanitaires émis par les médias : un numéro vert gratuit « **canicule info service** » est à disposition, de 8 h à 20 h au **0 800 06 66 66**.



RAPPEL : deux défibrillateurs à votre disposition

Le défibrillateur est un appareil mobile et très simple d'emploi où l'utilisateur n'a qu'à suivre les instructions verbales de l'appareil. Associé au massage cardiaque et au bouche-à-bouche, il augmente considérablement les chances de survie des victimes.



Animation sportive départementale : séances sports de nature pour les plus de 60 ans

L'animation sportive départementale et l'OIS Estuaire et Sillon vont proposer, à partir de septembre 2024, des séances de sports de nature pour les + de 60 ans. Ces séances auront lieu toute l'année sur les différentes communes du territoire Estuaire et Sillon.

Au programme : golf, tir à l'arc, orientation, paddle/kayak, VTT, escalade. Ces séances seront adaptées au rythme et aux capacités de chacun, le but étant de prendre du plaisir tout en pratiquant une activité physique et sportive. Toutes les séances seront encadrées par les éducateurs sportifs départementaux et seront basées sur la découverte et l'initiation à travers une approche ludique, sans aucune recherche de performance.

Contact Pour Quilly : Stéphane Marchand - 06 86 45 82 53
stephane.marchand@loire-atlantique.fr



Activités physiques adaptées pour les séniors

Séances de sports de pleine nature pour les + de 60 ans
Loire Atlantique

Quilly en photos

La municipalité



© Presse Océan

Vœux du maire le 18 janvier



© Anne Rouet, Ouest France



Commémoration du 8 mai 1945



Quilly en photos



Prévention sécurité routière Groupama pour les écoles de Quilly le 15 avril



Avec le soutien du Ministère de la Transition écologique et du Ministère des Sports, la Fédération des Usagers de la Bicyclette a lancé courant 2022 le programme Génération Vélo. La Communauté de communes Estuaire et Sillon a relayé localement et proposé cette animation aux écoles de Quilly (privée et publique) qui y ont toutes participé.

Conseil Habitat : conseils contre les abus de l'économie verte



Les solutions Solaires

Conseil Habitat
Estuaire & Sillon
06 33 51 05 77

Mardi 9 juillet - 18h
Quilly
Salle polyvalente,
8 bis, rue du Clos Guerrioux

Toutes les animations de Conseil Habitat sur www.estuaire-sillon.fr



Conférence ou webinar « Comment se prémunir des arnaques ? »

Tous nos conseils contre les abus de l'économie verte. Nombreux sont les particuliers qui reçoivent des propositions commerciales frauduleuses. Cela peut être proposé par du démarchage à domicile, mais aussi par des sociétés nationalement connues. Les conseillers-ères des Espaces France Rénov' ont fréquemment l'occasion de les analyser et souhaitent vous alerter sur certaines pratiques et vous aider à les reconnaître.

À noter

Rendez-vous le **mardi 9 juillet à 18h** à la **salle polyvalente de Quilly** avec le Conseil Habitat de la communauté de communes Estuaire et Sillon.

Le service est disponible par téléphone lors de permanences :
• **Mardi : 10 h à 12h30**
• **Mercredi : 14 h à 17h30**
• **Jeudi : 11 h à 14 h**
06 33 51 05 77 - habitat@estuaire-sillon.fr

Contact



Urbanisme : PLUI en cours

Nous vous rappelons que le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est toujours en cours.

Vous pouvez suivre son évolution sur le site internet de la communauté de communes Estuaire et Sillon : www.plui.estuaire-sillon.fr

Bibliothèque

Nouveau ! Les conditions de prêt évoluent dans vos médiathèques.

Si l'inscription est toujours gratuite pour tous, elle vous donne désormais le droit d'emprunter 15 documents (livres, CD, DVD, magazines, livres audio...) pour une durée de quatre semaines renouvelables une fois !



APRÈS-MIDI JEUX.
Pro de la manette ou roi des échecs, la bibliothèque vous invite à découvrir une panoplie de jeux vidéo et jeux de société pour tous les aventuriers.
Entrée libre, **mercredi 30 octobre de 14h à 17h**
À partir de 6 ans



BÉBÉS BOUQUINEURS :
Lectures et autres surprises.
Ouvert aux bébés et leurs parents, grands-parents, assistantes maternelles...
De 10h à 10h30 les mercredis 9 octobre et 13 novembre.



LIRE AU LAC, ÇA VOUS DIT ?
Cet été, entre deux descentes de toboggan et trois tours de balançoire, petits et grands sont invités à faire une pause lecture et jeux au bord de l'eau !
En juillet et août :

- Tous les **mardis de 16h à 18h30** au lac de Savenay,
- Tous les **jeudis de 10h à 12h** au lac de Cordemais,
- Tous les **vendredis de 16h à 18h30** au lac de Campbon.

Accès libre pour tout public.



BALADE SIGNÉE
Au départ de la bibliothèque, partez avec les tout-petits et leurs aînés pour une balade ponctuée de pauses dans l'herbe, de comptines et jeux signés.
Circuits adaptés aux poussettes et aux petits marcheurs.
Mercredi 11 septembre de 9h30 à 10h30, sur inscription.

SPECTACLE : MON ROBERT

Arlette est timide mais elle a trouvé en Robert un compagnon qui la rassure, l'enrichit et lui permet de briller en société. Beau, carré, costaud, riche, il a réponse à tout ! Emportée par les mots, leurs sons et les questions qu'ils soulèvent, Arlette se lâche et se révolte...

Une invitation à se réapproprier la langue française et à se questionner sur l'image que le dictionnaire renvoie de notre société. Un spectacle familial empreint de rires et de surprises !

Samedi 23 novembre à 15h
Sur inscription, à partir de 8 ans

EXPOSITION : ICI COMMENCE LE BRIVET.
En partenariat avec les Amis de Planté, la bibliothèque se mobilise pour l'opération « Nettoyons la nature » et vous propose une exposition sur le Brivet : C'est quoi un bassin versant ? Y a-t-il des cours d'eau autour de chez moi ? Dans quel sens s'écoule l'eau ? Où commence le Brivet ? Peut-on maîtriser les inondations ?

Pour répondre à toutes ces questions, connaître et préserver l'eau autour de chez soi, Yann Pinson vous présentera l'exposition « Ici commence le Brivet ».

En accès libre, **le samedi 28 septembre de 9h à 12h30.**



HORAIRES D'ÉTÉ
Pas de changement pour cet été, la bibliothèque de Quilly reste le meilleur endroit se retrouver entre amis ou en famille. Au programme, jeux de société, jeux vidéo, coloriage, jeux d'éveil, motricité pour les tout petits et cabanes à histoires :

- **Mardi de 16h30 à 18h30**
- **Mercredi de 10h30 à 12h30**
- **Vendredi de 16h30 à 18h30**
- **Samedi de 10h à 12h**

Contact

www.mediathèques.estuaire-sillon.fr
bibliotheque.quilly@estuaire-sillon.fr
09 70 21 08 89

Transports scolaires 2024-2025 : inscriptions en ligne jusqu'au 15 juillet

Les inscriptions et réinscriptions au service de transports scolaires ne se font pas de manière automatique et doivent être reformulées chaque année scolaire uniquement à partir du site Internet <https://aleop.paysdelaloire.fr/inscription-au-transport-scolaire>

Attention au-delà du 15 juillet, une majoration sera appliquée.

Pour les renouvellements d'inscription, les cartes de transport doivent être conservées d'une année sur l'autre et seront rechargées automatiquement en cas de réinscription et de paiement de son abonnement. Pour les nouvelles inscriptions, les titres de transport seront transmis par voie postale aux familles d'ici fin août si le paiement a bien été effectué.

Contact Pour tout renseignement, les usagers peuvent contacter :

Le service des Transports scolaires de la CCES :
02 40 56 80 69 ou transports@estuaire-sillon.fr

Lignes régulières : ALLO ALEOP
09 69 39 14 14 (appel non surtaxé) ou par mail :
aleop.paysdelaloire.fr/form/contact



« Du champ à la table », une fête de l'agriculture et de l'alimentation locales et durables en Estuaire et Sillon

- Entre marais et bocages, les prairies et les champs marquent notre paysage.
- Que ce soit en famille ou entre amis, la table est un moment important, de partage et de gourmandise, dans notre culture française.
- Créative, la cuisine offre une multitude de possibilités bonnes pour nos papilles, notre santé et notre environnement.
- Voilà bien des raisons d'imaginer un nouvel évènement !

Marché de producteurs, repas « à la bonne franquette » avec concerts et food trucks, ateliers cuisine, village des animaux de la ferme : les éléments importants d'une journée conviviale et festive pour réfléchir à notre façon de consommer, se nourrir et cultiver sur notre territoire.

Le Conseil de Développement de la Communauté de communes donne rendez-vous à tous les curieux : habitants, familles, consommateurs...

Le dimanche 29 septembre au Parc de la Soubretière et au complexe polyvalent de Savenay, dans le cadre de la semaine du Développement Durable.

Au cours de cette fête accessible à tous vous trouverez des stands animés, des expositions, des démonstrations originales, des jeux pédagogiques et ludiques, sur le thème de l'alimentation et de l'agriculture, pour petits et grands ! Les enfants pourront vivre un moment de proximité avec les animaux de la ferme qui seront présents. Antigaspillage, compostage, et jardinage seront aussi à l'honneur.

Et pour se questionner tout en s'amusant et se régaler, l'entrée est gratuite et libre pour tous !

Contact conseildedeveloppement@estuaire-sillon.fr
02 40 56 81 48

Quelques applications ou numéros utiles

En cas de sécheresse, se renseigner sur les restrictions d'eau en cours

L'application « Ma sécurité » apporte des réponses concrètes, facilite les échanges avec la gendarmerie et la police. Elle donne la possibilité d'alerter plus rapidement les forces de sécurité à proximité à toute heure de la journée.

■ L'ADMR, à vos côtés depuis plus de 70 ans

Présente depuis de nombreuses années sur Saint-Gildas, Guenrouët, Sainte-Anne-sur-Brivet, Quilly, Campbon et Bouvron, l'ADMR de Guenrouët aide à domicile pour l'entretien du logement et pour l'aide humaine (aide au lever, prise des repas, toilette...). Nous proposons des services adaptés aux personnes âgées (la moitié de l'activité), mais aussi en situation de handicap (20 %) ou aux familles (30 %).

Elle compte 6 bénévoles et emploie 17 salariées d'intervention pour accompagner près de 180 bénéficiaires pour un total de près de 13 000 heures.

Des services adaptés aux besoins de chacun.

Ouvert à tous, l'ADMR apporte des prestations répondant aux plans d'aides élaborés et financés selon les revenus par le Conseil départemental, les caisses de retraites, les mutuelles et la CAF.

Des professionnels et des bénévoles engagés.

N'hésitez pas à intégrer l'équipe des bénévoles pour une solidarité de proximité ouverte à tous. Chaque contribution, selon la disponibilité de chacun, en fonction de ses compétences est la bienvenue (visite à domicile, trésorerie, secrétariat, supervision du personnel, animations...).

De même si vous cherchez un emploi à temps plein ou partiel, nous recrutons régulièrement, avec une politique active de formation pour offrir des perspectives d'évolutions professionnelles dans une équipe motivée et solidaire.

Contact

ADMR de Guenrouët - **06 65 90 82 11 - 02 40 85 25 76** (Maison des services).
admrguenrouet@orange.fr Fédération ADMR 44 : www.admr44.org
 Réseau national ADMR : www.admr.org

■ CLIC au Fil de l'Âge



Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) au Fil de l'Âge est un service gratuit destiné aux seniors. Il intervient sur la Communauté de Communes de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois et Estuaire et Sillon.

Il s'agit d'un service associatif, financé conjointement par le Département de Loire Atlantique, les Communautés de communes et par la CARSAT.

Le CLIC est un service gratuit qui :

- Répond aux besoins des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage en leur facilitant l'accès aux droits et aux aides
- Écoute, accueille, informe, conseille, oriente : les personnes peuvent exposer leurs inquiétudes, obtenir des informations (aides financières, amélioration de l'habitat, portage de repas, téléassistance...), être aidées pour les inscriptions en établissements...
- Aide à résoudre les situations complexes ou urgentes, les sorties d'hospitalisation...
- Travaille en partenariat avec les professionnels du secteur

Le CLIC accueille, aussi, les personnes en situation de Handicap

- Son rôle est : d'informer sur les droits et les services disponibles.
- Conseiller sur les demandes à effectuer auprès de la MDPH.
- Aider les personnes à remplir leur dossier de demande auprès de la MDPH.
- Suivre et informer les personnes de l'état d'avancement de leur dossier.

+ d'infos

Une permanence au CLIC a lieu le 2^e mardi du mois par l'ISTF 44 (Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux). RDV à prendre au **02 72 88 33 10**. Missions : informations sur la protection juridique, aide au remplissage du dossier, aide à formuler une requête, aide à faire le compte rendu de gestion.
 Le CLIC : 4, allée Denis Papin (ZI Le Landas) 44160 Pont-Château - **02 40 42 61 93**.
 Accueil du public **sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h** et sur rendez-vous les après-midis. Visites à domicile du lundi au vendredi sur rendez-vous.
 Une permanence a lieu **2 mercredis par mois de 9h à 12h** à la Mairie de Saint Étienne de Montluc.

■ Les gendarmes vous informent : opération tranquillité vacances

L'été arrive à grands pas, et suite à la période difficile que nous avons traversée, un « besoin d'ailleurs » naît en nous... Mais restons prudents, les cambrioleurs ne prennent pas de vacances ! Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile, de jour comme de nuit. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (dégradations, cambriolage...). Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ. Vous pouvez également remplir le formulaire disponible en ligne sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634 et l'imprimer avant de vous rendre à la brigade.



Quelques conseils avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
 - Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres.
 - Confiez votre clé à une personne de confiance, qui viendra relever le courrier à votre place.
 - N'oubliez pas de fermer correctement vos fenêtres et volets.
 - Faites « vivre » votre logement, via l'aide d'un voisin, d'un ami, d'un membre de votre famille : ouverture de volets, allumage de lumières... À défaut, l'usage d'un minuteur branché sur des lampes peut faire croire à une présence.
 - Ne laissez pas de valeurs dans votre habitation. Bijoux, objets d'art, argent et autres valeurs doivent être mis en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les. En cas de plainte, ces précieuses informations vous aideront à vous faire indemniser par votre assurance.
- Mais surtout... profitez bien de vos vacances, et n'hésitez pas à nous envoyer une petite carte postale !

Contact

Adjudant Broussard
 Gendarmerie de Saint-Gildas-des-Bois : **02 40 01 40 14**
 Gendarmerie de Pontchâteau : **02 40 01 60 13**



Calendrier des fêtes

2024

À noter

À ce jour, ne connaissant pas le calendrier des travaux d'extension du restaurant scolaire, les réservations de la salle polyvalente de décembre 2024 ne sont pas confirmées.

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
6 juillet	Concours de palets en triplette	Gymnase Graines de Champions	La Casa de Palet
20 juillet	Pique-nique	Site de Planté	Les Amis de Planté
21 et 28 août	Loto	Salle Polyvalente	UBCC
22 septembre	Journées du Patrimoine	Planté	Les Amis de Planté
28 septembre	Nettoyons la nature avec Bubule le poisson mangeur de plastique	Bourg	Les Amis de Planté
29 septembre	Vide-dressing enfants	Salle Polyvalente	Amicale Laïque
11 octobre	Soirée du goût	Salle Roger Plissonneau	École Sainte-Thérèse
19 octobre	Fête de la citrouille	Parc du clos Guerrioux	Amicale Laïque
2, 3,8,9,10, 12,15,16	Représentations de théâtre	Salle Polyvalente	Les Tréteaux
11 novembre	Commémorations du 11 novembre	Quilly	La Municipalité
23 novembre	Repas des aînés	Salle Polyvalente	La Municipalité

7 septembre
28 septembre

Fête du **village**

À l'Est de Quilly
Le Bois joli et La Crochardais



Mairie de Quilly 10, rue de la Mairie 44750 QUILLY - 02 40 91 83 83
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la mairie : www.quilly.fr